

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 15-267-1919 promulguant le décret du 19 novembre 1918 portant modifications aux tarifs des frais de déplacement des militaires isolés dans les Colonies.

n° 15-267-1919

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
25 janvier 1919

Numéro JO  
n° 267 du 31/01/1919

Date du numéro  
31 janvier 1919

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 19 novembre 1918 portant modifications du décret du 8 septembre 1910 sur les frais de déplacement des militaires isolés dans les Colonies : Sur la proposition du Commandant des troupes ;

### TEXTE INTÉGRAL

Article premier. — Est promulgué dans la Colonie pour y être exécuté selon ses forme et teneur le décret du 19 novembre 1918 modifiant le décret du 8 septembre 1910 sur les frais de route des militaires cils al Colonies.

#### Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, affiché et publié partout où besoin sera.

A. LAURET.